



Actualités

Le SIAHP de la Tardoire publie pour vous ce bulletin afin de vous permettre de prendre connaissance des actions réalisées par le Syndicat, de mieux comprendre le fonctionnement des cours d'eau et de vous faire découvrir la richesse naturelle que la Tardoire nous offre.

Au Sommaire

Page 1 : Actualités

Page 2-3 : Entretien de la Tardoire
 ⇒ Fonction de la ripisylve
 ⇒ Mauvaises pratiques
 ⇒ Bonnes pratiques

Page 4 : Zoom sur...

Mise en place de panneaux d'information

Cet été, une stagiaire a travaillé avec l'aide des techniciens rivière et de l'équipe d'entretien sur la réalisation et la mise en place de panneaux d'information.

Ces panneaux ont pour but d'**informer** la population sur les **travaux réalisés par le syndicats**, leur but et les techniques utilisées.

Vous pourrez voir les panneaux le long de la Tardoire, à proximité de **sites de passage** (pont, passerelle...) et des **zones de loisirs** (coins de pêche, débarcadère canoë...).

Entretien de la Ripisylve

Définition ripisylve :
La ripisylve est la végétation bordant les milieux aquatiques. Elle peut former un fosse étroit ou un corridor très large. Ce peut venir de « rive », qui veut dire rivé et de « sylva » qui veut dire forêt.

L'importance de la ripisylve :
La ripisylve a plusieurs fonctions écologiques pour l'environnement :
 • Elle constitue un échange entre les systèmes aquatiques, terrestres et aériens.
 • Elle a un effet brise-vent.
 • Elle protège les berges contre les érosions grâce à son système racinaire.
 • Elle diversifie les habitats.
 • L'ombrage des arbres atténue le réchauffement de l'eau.

Les arbres adaptés aux bords de cours d'eau :
Aune, Frêne, Saule.

Solutions mises en place contre l'érosion de berge :
 • Plantations d'arbres.
 • Treillage de Saule en pied de berge.

Les agents d'entretien et la ripisylve :
Les agents d'entretien, effectuant tous les ans un entretien de la ripisylve :
 • Ils coupent les arbres vieillissants, malades, ou ceux qui sont sur le point de tomber.
 • Ils leur arrivent de faire des bouillottes de Saule. Ils récupèrent alors des rejets de Saule, couvrant des petits troncs et traitent les rejets de Saule récupérés au préalable.

Trois thèmes sont à découvrir :
 ⇒ **Les risbermes**
 ⇒ **L'entretien de la ripisylve**
 ⇒ **Les embâcles**

Les Risbermes

Le terme risberme est employé pour désigner un banc alluvial artificiel.

Il y a deux types de risbermes, la risberme minérale et la risberme végétale.

La risberme minérale est essentiellement composée de blocs, cailloux, sables, galets... alors que la risberme végétale est composée de branchages. Ce type de risberme permet à l'époque d'entretien de stabiliser la végétation enfouie à proximité.

La risberme minérale est essentiellement utilisée lorsque le cours d'eau est sujet aux assèchs et à des débits trop élevés.

Comment mettre en place une risberme végétale et minérale ?
 La mise en place d'une risberme végétale consiste à planter manuellement des végétaux (branches, troncs, souches...) dans un croix de berge ou dans un méandre en rive courbée. Ces végétaux sont fixés à l'aide de fil de fer et de pierres plantés sur la berge et dans le lit du cours d'eau.

Pour créer une Risberme minérale, il faut déposer des matériaux (pierres, graviers, sables...) en pied de berge et les étaler. Ce type de risberme nécessite une action mécanique.

Les illustrations montrent :
 - Zone ripisylve profonde
 - Zone de dépôt peu profonde
 - Piquets tenent le fil
 - Branchages
 - Risberme minérale
 - Risberme végétale
 - Zone plus profonde avec un courant plus fort

Les embâcles

Définition d'un embâcle :
Accumulation de bois dans le lit.

Y a-t-il des risques dus aux embâcles ? Oui !
 • Menaces pour la stabilité des ouvrages (caill, barrage) ;
 • Risque d'inondations ;
 • Erosion à l'amont ;
 • Vitrification des berges.

Intérêt d'un embâcle :
 • Création d'habitats et de zones d'alimentation ;
 • Augmentation de la ligne d'eau ;
 • Stabilisation du lit (enrichissant les phytobenthos d'érosion).

La gestion des embâcles :
 La gestion des embâcles doit commencer par une phase préventive grâce à des actions de ripisylve, notamment le contrôle des arbres morts et dépérissants, situés en pied de berge.
 Lorsque l'embâcle est naturel, une réflexion doit avoir lieu et la gestion doit se faire au cas par cas. Le choix de retirer ou de conserver un embâcle fait partie de la gestion raisonnée du cours d'eau.

Dans les embâcles conserver, et quels embâcles enlever ?
Attention ! Il est important de bien observer le type de cours d'eau ainsi que sa largeur, l'environnement proche de l'embâcle (zone urbanisée, agricole, présence d'un ouvrage, etc.). En cas de doute, il est préférable de conserver les logs et les souches.

Embâcle à conserver : au gal des Allats

Embâcle à conserver avec possibilité de fixation :
 L'embâcle en partie immergé ne provoquant pas de perturbation sur la rive opposée et présentant un intérêt pour la faune aquatique.
 L'arbre tombé ayant un effet stabilisant pour le lit (élever les branches situées au-dessus du niveau d'eau afin d'éviter toute accumulation de débris).
 Augmente la ligne d'eau et donc facilite la navigation, et diversifie les aménagements favorables à la pêche.

Embâcle à enlever :
 L'embâcle empêche totalement la ligne d'eau en créant une zone refuge provoquant des inondations et perturbant la circulation de la faune aquatique.
 L'arbre mort ou en partie immergé, devient le couvert sur la berge opposée et provoque une zone d'assèchement.
 L'accumulation de débris obstruant l'ouvrage hydroélectrique et l'origine de l'arrêt et provoque le ravalement de la rive opposée menant sa stabilité.

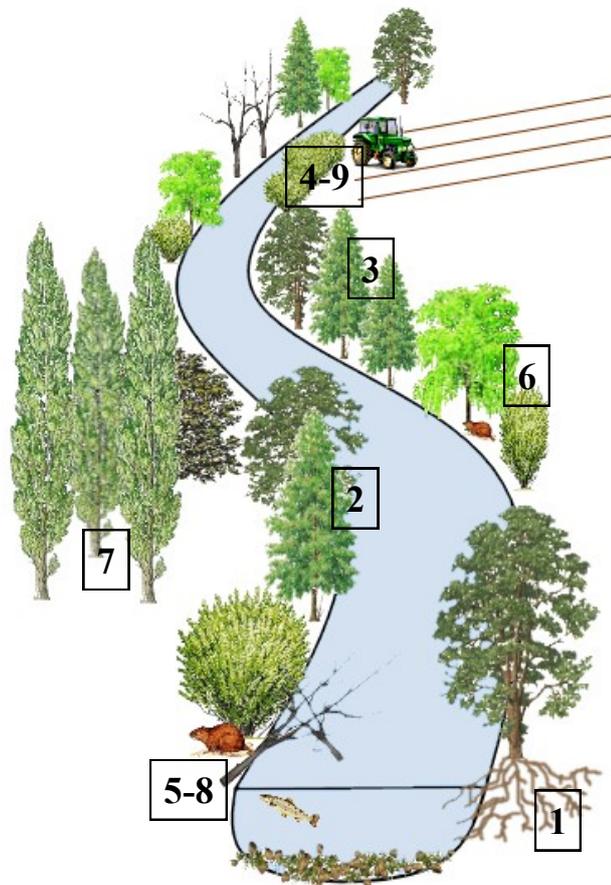


Entretien de la Tardoire

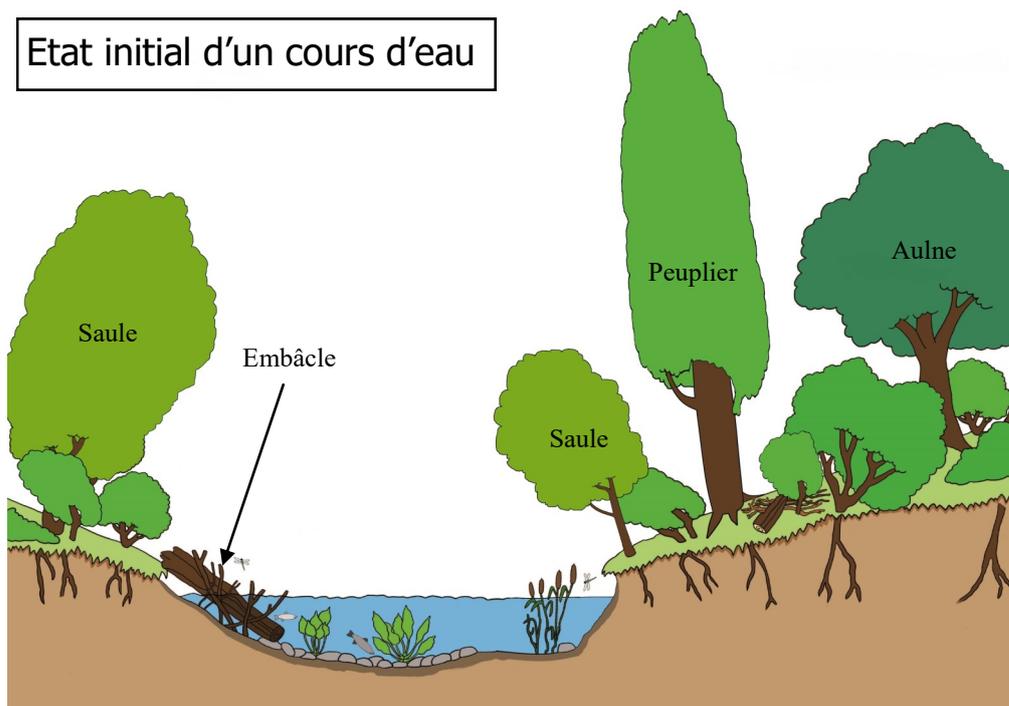
Fonctions de la ripisylve

La végétation en bord de cours d'eau a de nombreux avantages:

1. **Maintien des berges** (en limitant les phénomènes d'érosion grâce au système racinaire)
2. **Ombrage** (régule la température de l'eau et limite la prolifération de végétaux aquatiques)
3. **Coupe-vent**
4. **Protection naturelle** du milieu aquatique (rôle de filtre vis-à-vis de certaines substances)
5. **Création d'habitats** pour la faune terrestre et aquatique
6. **Préservation du paysage local**
7. **Régulation des crues** (dissipation de l'énergie au travers des zones boisées)
8. **Zones de reproduction** et source de nourriture
9. **Freine l'érosion** des terres agricoles



Etat initial d'un cours d'eau



Conseils d'entretien

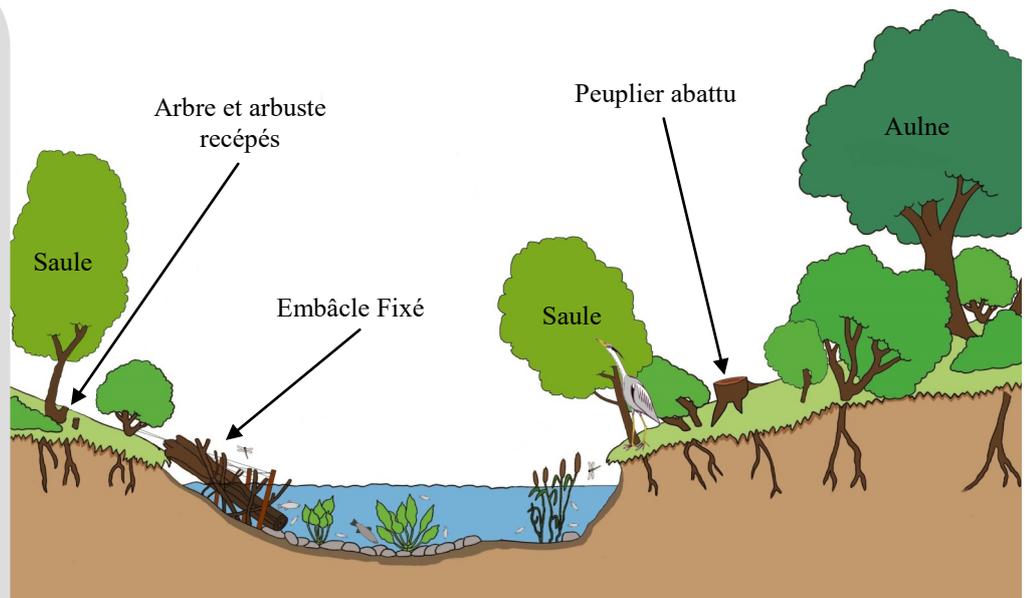
- ⇒ Favoriser des espèces locales et adaptées aux bords de cours d'eau (**saules, aulnes, frêne, noisetiers, aubépine...**).
- ⇒ Les **arbres morts** peuvent être des lieux de vie pour une faune et une flore particulière (champignons, insectes xylophages, oiseaux cavernicoles, chauves-souris...) et ne doivent être **abattus que si ils représentent un risque.**
- ⇒ Pratiquer une coupe sélective en conservant une **diversité des âges et des essences.**



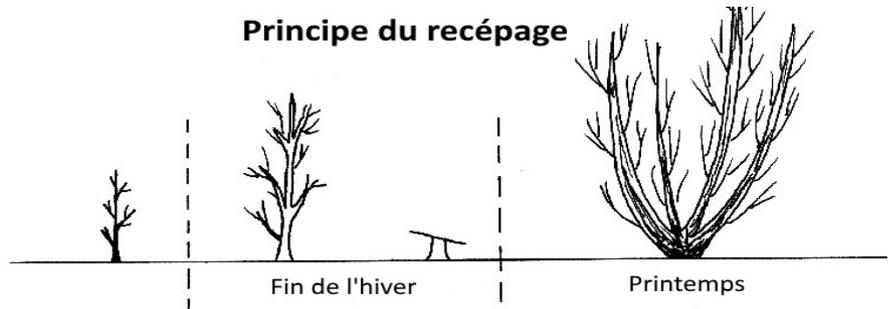
Bonnes pratiques

- ⇒ **Abattage ciblé** des arbres posant de réels problèmes (vieillissants, morts, pouvant constituer une entrave à l'écoulement, espèces non adaptées).
- ⇒ **Recépage** des arbres ou arbustes à la souche tout en assurant la pérennité de celle-ci. Cette technique permet de rajeunir la végétation en place.
- ⇒ **Fixation d'embâcles** (accumulation de débris végétaux) lorsqu'ils ne forment pas des bouchons augmentant le niveau des eaux, ne provoquent pas d'érosions importantes ou ne menacent pas les ouvrages (ponts, seuils).
- ⇒ **Elagage** d'arbres et d'arbustes afin de prévenir la formation des embâcles.

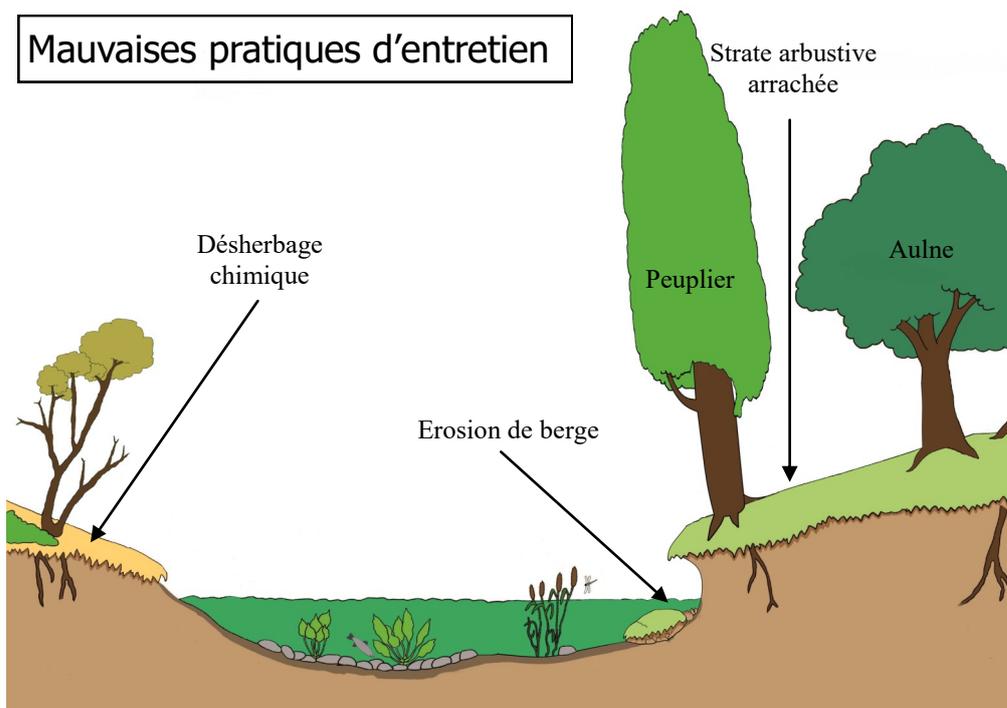
Bonnes pratiques d'entretien



Principe du recépage



Mauvaises pratiques d'entretien



Mauvaises pratiques

- ⇒ Les **coupes à blanc** entraînent le réchauffement des eaux et des érosions de berges.
- ⇒ L'entretien à **l'épareuse** présente l'avantage d'être pratique et rapide mais, affaiblit les arbres et facilite le développement des maladies.
- ⇒ Le **désherbage chimique**, destiné à agir sur les strates herbacées, est formellement interdit sur une largeur minimale de **5 mètres**.
- ⇒ Planter des **essences inadaptées** en bordure de cours d'eau: **résineux, peuplier cultivar, robinier**.



Zoom sur ... "Les Iles de Perry"

Situé au cœur de la zone **Natura 2000** (site naturel européen) « Vallée de la Tardoire » et de la **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) des « Gorges du Chambon », les Iles de Perry est un lieu sur la Tardoire marqué par ces quelques îlots, ces plages de galets et une végétation préservée qui offrent une **biodiversité riche et variée**.

Ce site vous invite à profiter de la fraîcheur du lieu en été, des couleurs des sous bois en automne, à observer les crues en hiver et pourquoi pas au printemps, découvrir la faune et la flore des prairies alentours. C'est également l'occasion de voir l'un des panneaux d'information installé par l'équipe d'entretien du Syndicat.

Pour accéder aux Iles de Perry :

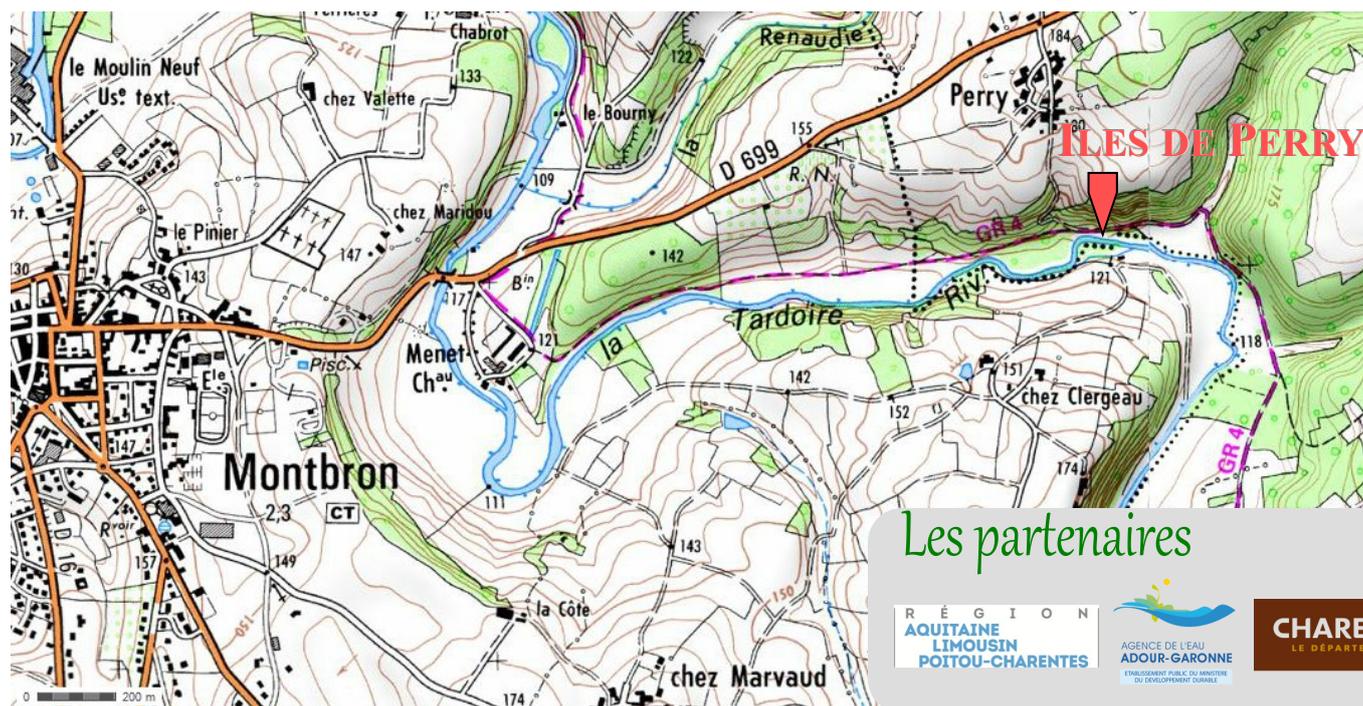
- En rive droite de la Tardoire :

⇒ **Sur la droite de la D699 dans le sens Montbron - Ecuras depuis le lieu dit « Perry ».**

- En rive Gauche de la Tardoire :

⇒ **Sur la gauche de la D6 dans le sens Montbron - Eymouthiers depuis le lieux dit « chez Clergeau ».**

Vous pouvez également rejoindre le site en empruntant le GR 4 qui relie le Moulin de Menet et la base de loisir du Chambon.



Les partenaires

RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

CONTACTS

Président
Jean-Marcel VERGNION
Tél. : 06 21 12 05 32

Technicien de Rivière
Emmanuel ROJO-DIAZ
Tél. : 06 73 85 92 77

Technicien de rivière
Quentin VIAL
Tél. : 07.87.56.68.82

Chef d'équipe
Bruno PICAUDAT
Tél. : 06 43 49 80 46

Secrétaire
Emilie Droit
Tél. : 05 45 38 10 26